

**FICHE D’INSCRIPTION FUTURE MAMAN**

Cotisation annuelle : **Gratuit !**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| NOM et PRENOM : | TEL DOMICILE | TEL PORTABLE | PROFESSION |
|  |  |  |  |
| ADRESSE POSTALE : |
| ADRESSE MAIL : |
| MEDECIN :  |

**Pièce à fournir de préférence :**

* **un certificat médical datant de l’année 2023**

**Possibilité de remplir la décharge ci-après :**

Je soussigné(e)………………………………………………………………Né(e) le ……………………………………………à…………….…………………..

et demeurant ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….déclare dégager l’association Dracénoise plaisir de l’eau de toute responsabilité en cas d’accident de toute nature que ce soit et assure renoncer à toute action à son encontre.

Je suis parfaitement conscient(e) qu’il m’appartient de souscrire une assurance de responsabilité civile pour couvrir tout type de dommages matériels ou corporels causés à un tiers.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques et déclare ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de : **l’activité aquatique future maman**

Je m’engage à suivre les règles de conduite et de sécurité qui m’ont été énoncées par l’association Dracénoise plaisir de l’eau.

J’ai lu attentivement la présente décharge et la signe en toute connaissance de cause.

Fait à Draguignan le :

Signature de l’adhérent(e) :

**Réglement intérieur:**

- L’association est autorisée à utiliser les photos et vidéos vous représentant lors de séances ou d’activités en extérieure (sorties, repas…)

- Chaque adhérent consent à la reproduction et à la diffusion de mon image sur tout document relatif à l’association (y compris sur le site internet). Toute demande d’accès, de rectification ou d’opposition doit être adressée à l’association par mail : plaisirdeleaudracenie@gmail.com

- Les cotisations ne sont pas remboursables, sauf en cas de maladie et sur présentation d’un certificat médical, ou de déménagement hors communauté d’agglomération Dracénoise. Le remboursement s’effectuera au prorata des mois restants moins 50% de la cotisation retenus pour frais de gestion.

- Les séances ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de la piscine.

-Le port d’un maillot de bain est obligatoire (pas de couche, bermuda, short…)

-Il est strictement interdit d’être habillé au bord du bassin.

- Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la loi informatique et libertés du 6 janviers 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s’ils sont mineurs, disposent en application de l’article 27 de cette loi, d’un droit d’accès ou de rectification aux données les concernant.

**Charte de l’adhérent:**

Je suis membre de l'Association et m’engage à:

* Respecter le travail des membres **bénévoles** de l’association,
* Respecter le Règlement de l’association,
* Etre présent(e), dans la mesure de mes possibilités, à l’Assemblée Générale et exercer mon droit de vote ou donner pouvoir.
* Accepter les décisions prises en A.G. et participer, autant que possible, aux activités de l'association.
* Avoir une assurance de responsabilité civile pour couvrir tout type de dommages matériels ou corporels causés à un tiers.
* Respecter les précautions COVID

**Je reconnais avoir lu et accepte le règlement intérieur ainsi que la charte de l’adhérent de l’association.**

**Nom, Prénom, Date Signature**